



## Règlement de reprise d'activité du CSBJ ATHLETISME

- Après un déconfinement sportif réussi par le club et la reprise des compétitions en juillet et Aout, le CSBJ Athlétisme définit un nouveau protocole pour cette rentrée 2020-2021.
- Ce protocole tient compte des directives ministérielles, fédérales et municipales.

CLUB	ATHLETES
Respecter en dehors du stade ou lors de l'échauffement un espace de 2m entre les pratiquants sauf la nature même de l'épreuve ne le permet pas.	Arriver en tenue de sport avec sa propre réserve d'eau et son gel hydroalcoolique.
Le masque est obligatoire pour toute personne en dehors de l'espace de pratique.	Obligation d'arriver et de partir avec un masque. Si vous l'oubliez, demander un masque à son entraîneur.
L'accès aux toilettes est permis avec port du masque obligatoire, mis à disposition de gel hydroalcoolique	Une sonnette à l'entrée du stade est installée pour se signaler en cas de retard ou de rendez-vous au secrétariat.
Ouverture et fermeture du stade : (Arrêté municipal : L'accès aux installations sportives est autorisé aux seules personnes licenciées au CSBJ Athlétisme) Planning horaire et entraînements par spécialités : les entraîneurs pointent les athlètes présents.	Respecter le planning d'entraînement
L'accès aux vestiaires est fermé (interdiction des douches)	En cas de symptômes inhabituels ( fièvre, rhume, toux....) au moindre doute dans votre entourage, contacter son entraîneur et ne pas venir à l'entraînement.
Mise à disposition de gel hydroalcoolique	Aucun athlète n'est autorisé à monter au secrétariat : passer par l'entraîneur.
Manipulation du matériel commun (plots, lattes...) exclusivement par les entraîneurs.	Pour une prise de rendez-vous au bureau ou une demande de renseignements les parents et les athlètes doivent privilégier la communication par mail et/ou par téléphone.
Nettoyage et désinfection du matériel par les entraîneurs avant et après les entraînements. Aucun échange de matériel entre athlètes.	Seuls les athlètes sont autorisés dans l'enceinte du stade.
À tout moment faire respecter les règles de distanciation sociale et la signalétique de prévention sur le stade.	



- Après un déconfinement sportif réussi par le club et la reprise des compétitions en juillet et Aout, le CSBJ Athlétisme définit un nouveau protocole pour cette rentrée 2020-2021.
- Ce protocole tient compte des directives ministérielles, fédérales et municipales.

**Règlement de reprise d'activité du**  
**CSBJ ATHLETISME**  
**Salle de Musculation**

<b><u>CLUB</u></b>	<b><u>ATHLETES</u></b>
La salle de musculation est ouverte sous conditions.	Arriver en tenue de sport avec sa propre réserve d'eau et son gel hydroalcoolique.
L'accès aux vestiaires est fermé	Obligation d'arriver et de partir avec un masque. Si vous l'oubliez demander un masque à son entraîneur.
Rappel : utilisation du badge personnel	Une sonnette à l'entrée du stade est installée pour se signaler.
Créneaux horaires sont limités à 2h	Respecter le planning d'ouverture du stade
Chaussures propres spécifiques pour la salle et serviette individuelle obligatoire.	En cas de symptômes inhabituels ( fièvre, rhume, toux....) au moindre doute dans votre entourage, contacter son entraîneur et ne pas venir à l'entraînement.
Désinfection du matériel avant et après chaque changement d'utilisateur.	Pour une prise de rendez-vous au bureau ou une demande de renseignements les athlètes doivent privilégier la communication par mail et/ou par téléphone.
Mise à disposition de gel hydroalcoolique	Utilisation des toilettes privées du CSBJ en cas d'urgence, l'athlète devra les désinfecter en sortant
À tout moment faire respecter les règles de distanciation sociale et la signalétique de prévention	
Faire une liste de présence pour les entraîneurs avec leurs groupes	